

Surdélinquance des jeunes d'origine maghrébine confirmée par le Sénat !

écrit par Christine Tasin | 18 octobre 2017



J'en connais qui ont été condamnés pour avoir dit ce que le rapport du Sénat dit en toutes lettres. Mon titre est tiré mot pour mot de ce rapport.

J'en connais qui ont été traînés dans la boue pour avoir montré les zones d'influence des différents immigrés dans la délinquance. On se souviendra du Progrès de Lyon qui avait mis la France en ébullition, c'était en 2014 :

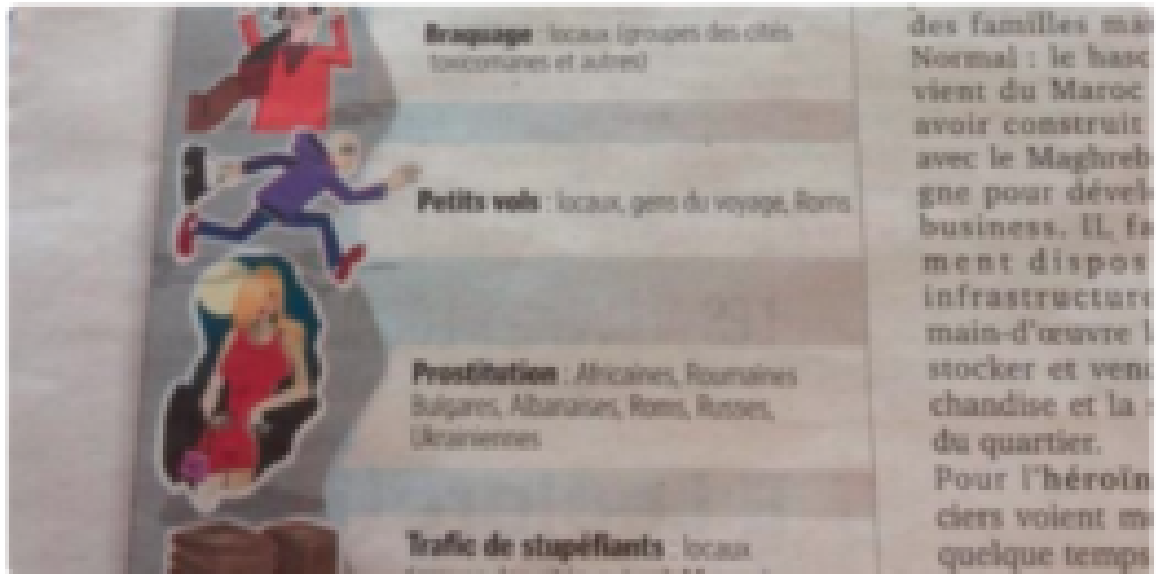
<http://www.lyoncapitale.fr/Journal/Lyon/Actualite/Medias/Le-Progress-l-infographie-qui-cree-le-scandale>

Naturellement les Pinochet de l'anti-racisme avaient porté plainte contre le Progrès... et les pucelles effarouchées du multiculturalisme avaient rougi... de fureur.



Maître Eolas @Maître_Eolas · 5 h

Tranquilou, @Le_Progres de Lyon fait de la diffamation raciale et appelle ça du journalisme pic.twitter.com/7TuTS6xJcA



[Ouvrir](#)

[Répondre](#) [Retweeter](#) [Favori](#) [Plus](#)

Seul Florian Philippot avait su résumer la situation en faisant le lien entre immigration et délinquance.



Florian Philippot @fl_philippot · 3 h

Bravo au Progrès de faire son travail et de rappeler l'impact de l'immigration massive sur tous les types de délinquance !

[Ouvrir](#)

[Répondre](#) [Retweeter](#) [Favori](#) [Plus](#)

C'était il y a trois ans... Et la semaine dernière est sorti ce rapport du Sénat, qui ne cache pas les chiffres mais, naturellement, donne la parole à ceux qui essaient de nuancer, expliquer, relativiser...

Et ceci à partir d'une enquête menée en 2000... Il y a 17 ans !

Et les chiffres donnés sont déjà manipulés... Quand on parle de parents nés en France, il ne s'agit pas nécessairement de Français d'origine... Et mettre dans la même case les parents nés tous deux en France et ceux dont un seul est né en France, c'est une très grosse ficelle ...

Délinquance des mineurs : la République en quête de respect (rapport

de la commission d'enquête sur la délinquance des mineurs) (rapport) UNE SURDÉLINQUANCE DES JEUNES ISSUS DE L'IMMIGRATION

UNE SURDÉLINQUANCE DES JEUNES ISSUS DE L'IMMIGRATION

Jusqu'il y a peu, il était difficile d'évoquer la surdélinquance des jeunes issus de l'immigration sans qu'une telle attitude passe pour une stigmatisation. Il y a quelques mois, M. Christian Delorme, le « curé des Minguettes » évoquait ainsi cette situation : « *En France, nous ne parvenons pas à dire certaines choses, parfois pour des raisons louables. Il en est ainsi de la surdélinquance des jeunes issus de l'immigration, qui a longtemps été niée, sous prétexte de ne pas stigmatiser. On a attendu que la réalité des quartiers, des commissariats, des tribunaux, des prisons impose l'évidence de cette surreprésentation pour la reconnaître publiquement. Et encore, les politiques ne savent pas comment en parler* »^{27(*)}.

L'enquête de délinquance autorapportée conduite en 2000 par M. Sébastien Roché a apporté des précisions sur cette question. Elle montre que la majorité des délits peu graves sont commis par des adolescents dont un parent ou les deux parents sont nés en France (68 %). Une forte minorité des actes peu graves sont commis par des personnes dont les deux parents sont nés hors de France (32 %).

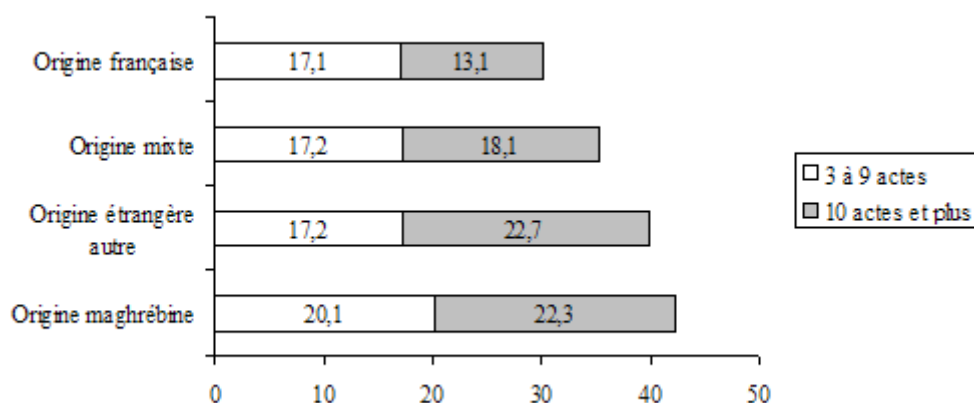
Pour les actes graves, la situation est un peu différente. Les adolescents dont les deux parents sont nés hors de France commettent 46 % des actes graves.

Lorsque la question est posée aux adolescents qui vivent dans les HLM, **les jeunes d'origine maghrébine représentent 39 % des actes peu graves et 47 % des actes graves.**

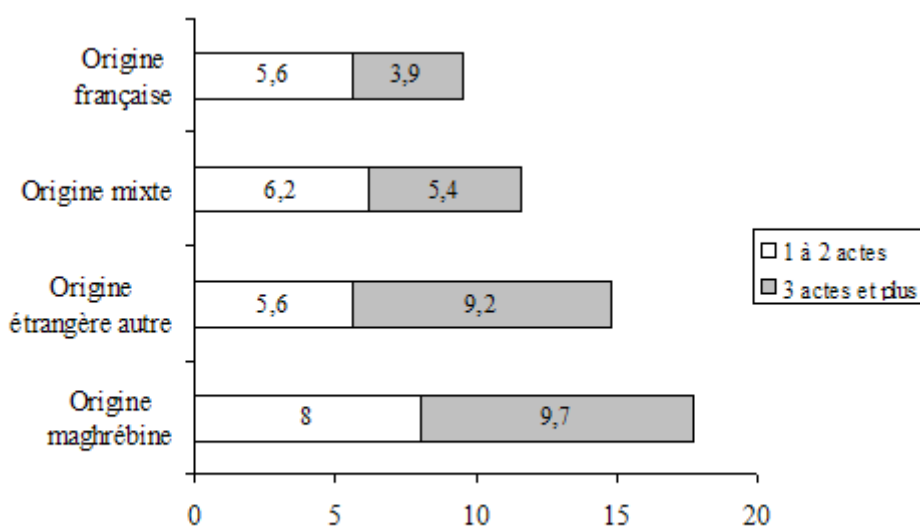
Ces chiffres mettent en relief le fait que **les actes de délinquance des adolescents maghrébins sont fréquents.** Toutefois, ils ne permettent pas de statuer sur la surdélinquance des jeunes issus de l'immigration car ils ne tiennent pas compte du poids relatif des différentes populations en fonction de leurs origines.

Cette analyse complémentaire a cependant été faite par Sébastien Roché et **confirme une surdélinquance des jeunes d'origine maghrébine par rapport à ceux d'origine française**, comme en témoignent les graphiques suivants.

Actes peu graves commis suivant les origines ethniques



Actes graves commis suivant les origines ethniques



Source : Sébastien Roché

Pour expliquer ce phénomène, le sociologue constate que **ces jeunes cumulent certains facteurs associés à la délinquance : une plus faible supervision parentale, une résidence plus fréquente dans le parc HLM hors centre-ville, un niveau de revenu et de scolarisation faible des parents, un absentéisme scolaire plus élevé.**

Lors de son audition par la commission, M.Thierry Baranger, Président de l'association française des magistrats de la jeunesse et de la famille, a évoqué le handicap culturel dont souffriraient les jeunes d'origine maghrébine : *« Ce n'est pas un hasard si une partie très importante des jeunes que nous avons à traiter et qui se retrouvent en prison sont issus de l'immigration. Il s'agit bien souvent, me semble t-il, de familles fragiles, de parents qui ne peuvent pas dialoguer avec l'école et ne trouvent pas leur place au sein des institutions ».*

M. Malek Boutih, président de SOS racisme, a évoqué ainsi la question devant la

commission d'enquête :

« Beaucoup de raisons expliquent pourquoi il y a plus de « bronzés » que de blancs dans les centres de jeunes détenus, mais ce ne sont pas des éléments culturels ; ce ne sont pas des sourates du Coran ni leurs parents qui les poussent. Il faut même faire très attention dans les discours lorsqu'on insiste sur la responsabilité des parents. Que se passe-t-il lorsqu'on a des parents très sévères dans le quartier ? En dernier ressort, quand ils n'en peuvent plus, ils mettent le gosse à la porte, donc à la rue. (...) »

« Par ailleurs, dans les familles d'immigrés, les enfants prennent très vite le pouvoir. Déjà, d'une manière générale en France, le rapport au savoir a tendance à s'inverser en raison des modifications technologiques, des nouveaux rapports urbains, et les jeunes générations ont parfois une meilleure connaissance que leurs parents de la société. Alors, chez les immigrés, imaginez !... »

« Je n'ai pas envie que les enfants d'immigrés, qui constituent ce que j'appelle la nouvelle génération de Français, deviennent les noirs américains de notre société, qui ne soient bons qu'à faire du sport ou des films et, pour le reste, passage par la case « prison ». Je sais que la vie est dure, que la société est dure, qu'il y a beaucoup d'injustice. Mais je ne crois pas que les comportements de violence aident à s'en sortir. A l'inverse, ces comportements structurent, organisent la violence et l'implantent définitivement dans la société ».

Certains interlocuteurs de la commission d'enquête ont mis en avant, parmi les causes de la surdélinquance des jeunes issus de l'immigration, un sentiment d'hostilité à l'égard des institutions, notamment de la police, ainsi qu'un sentiment d'injustice lié au marché du travail. Les responsables de l'association « Agir ensemble » visitée par la commission lors de son déplacement au Havre ont ainsi noté que les jeunes qui réussissaient leurs études se voyaient souvent écartés des entretiens d'embauche lorsqu'ils annonçaient leur nom ou celui de leur quartier.

A cet égard, le président de SOS racisme s'est opposé à toute idée de quotas pour favoriser l'intégration des jeunes issus de l'immigration en observant que la tradition française se fondait sur la notion d'égalité et que celle-ci n'avait jamais empêché la République d'avoir des pratiques inégalitaires ou promotionnelles quand elle souhaitait remédier à certains déséquilibres sociaux.

<https://www.senat.fr/rap/r01-340-1/r01-340-117.html>

Surdélinquance maghrébine mais aucun rapport avec l'islam pour Malek Boutih, naturellement... Juste un phénomène de génération. Pourquoi les jeunes Chinois, les jeunes Français d'origine ne sont-ils pas aussi nombreux que les Maghrébins en prison ? Malek Boutih donne sa langue au chat. Il accuse le vent, les poussières, le père, la mère, les consoles video...l'air du temps, et, surtout le RA-CISME. Ben voyons.

Les musulmans seraient plus délinquants que les autres parce qu'ils subiraient, pour des raisons absolument incompréhensibles, le racisme des autochtones...

Bref, le Sénat peut pondre des rapports de ce genre à longueur de temps, cela ne changera rien. Ils seront utilisés pour accroître l'idée que ce sont les non musulmans, Français de préférence, qui seraient responsables de la délinquance, du terrorisme, du communautarisme, du voile, du burkini et du salafisme... Macron l'a dit. Le Sénat confirme en utilisant, ô comble de la manipulation les chiffres de la délinquance.